

Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires

Le cas des lettres et sciences humaines

Daniel Renoult

Inspection générale
des bibliothèques

Daniel.Renoult@rectorat.sorbonne.fr

Depuis quelques années, les pratiques culturelles et documentaires des étudiants parisiens nous sont plutôt connues par des études ne portant pas spécifiquement sur l'enseignement supérieur.

C'est le cas par exemple de l'étude menée pour le compte de l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris en novembre 1997¹, ou, plus récemment, de l'enquête effectuée par la Ville de Paris en juin 2003². C'est aussi le cas des sondages menés à intervalles réguliers par la Bibliothèque nationale de France (BnF) et par la Bibliothèque publique d'information (BPI) auprès de leurs publics

qui comprennent une majorité d'étudiants³.

Les études d'ensemble sur les étudiants et la lecture remontent à une douzaine d'années⁴. Certes, des informations sur les publics et l'activité des bibliothèques universitaires (BU) nous sont fournies par les statistiques publiées par la sous-direction des bibliothèques⁵, et, de manière plus fine,

1. Aline Girard-Billon, Jean-François Hersent, « Pratique des bibliothèques à Paris aujourd'hui », *BBF*, 1998, n° 4, p. 13-22.

2. Yves Alix, Stéphane Wahnich, « Une familiarité distante : enquête sur le public des bibliothèques municipales parisiennes », *BBF*, 2004, n° 2, p. 62-73.

3. La dernière enquête BnF remonte à avril 2002, celle de la BPI à juillet et novembre 2003.

4. *Les étudiants et la lecture : signalétique, filières, comportements*, Enquête ministère de l'Éducation nationale/Le Monde, 1992, 3 vol.

5. *Annuaire statistique des bibliothèques universitaires*, La Documentation française. Depuis 1989.

Daniel Renoult a été directeur de la Bibliothèque universitaire de Paris X Nanterre, sous-directeur des bibliothèques, puis directeur général adjoint de la BnF, avant d'être nommé à l'inspection générale des bibliothèques. Il est responsable de la mission U3M du rectorat de Paris. Il a publié de nombreux articles, a collaboré à l'Histoire de l'édition française et à l'Histoire des bibliothèques françaises (Promodis), a coécrit La Bibliothèque nationale de France et dirigé Les bibliothèques dans l'université (Cercle de la librairie).

par les indicateurs produits par les bibliothèques elles-mêmes⁶, mais nous manquons d'enquêtes de terrain permettant de mesurer concrètement les pratiques et les évolutions intervenues depuis les sondages de 1993.

Dans le contexte du schéma Universités du 3^e millénaire (U3M), et pour l'académie de Paris, une enquête a donc été effectuée en novembre 2003 sur les étudiants en lettres et sciences humaines, leur fréquentation des bibliothèques universitaires, leurs pratiques documentaires, leurs critiques et leurs attentes vis-à-vis des futures bibliothèques. L'objectif poursuivi était de fournir, pour ces disciplines, des éléments de réflexion permettant d'affiner la préparation des nouveaux services (Paris VII, Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales, Sainte-Barbe), mais aussi d'évaluer les évolutions en cours par rapport à l'offre des bibliothèques existantes.

Les caractéristiques universitaires parisiennes

La structure de l'enseignement supérieur à Paris se différencie de celle d'autres régions de la France métropolitaine par un profil particulier. Si l'on regarde la répartition par cycles d'études, et en ne prenant en compte que les étudiants inscrits en université⁷, Paris se distingue en effet par

6. Voir, par exemple, les rapports annuels publiés par la bibliothèque Sainte-Genève.

7. Rappelons que l'académie de Paris se singularise également par la faiblesse de l'enseignement supérieur court (IUT, STS) et l'abondance des formations sélectives de toute nature (CPGE, écoles de commerce, écoles d'ingénieur) dans et hors Éducation nationale.

une proportion élevée d'étudiants de troisième cycle, et une sous-représentation des premiers cycles, les deuxièmes cycles étant de poids quasi similaire (tableau 1).

Si l'on considère les enseignements, on observe une surreprésentation des disciplines académiques traditionnelles (langues, lettres, droit, médecine) au détriment des disciplines technologiques (sciences pour l'ingénieur), ou de croissance récente (sciences et techniques des activités physiques et sportives, administration économique et sociale, voire économie et gestion) (tableau 2). Cette surreprésentation des lettres et sciences humaines et des troisièmes cycles caractérise d'une certaine manière le « modèle parisien » d'enseignement supérieur. Quant à la féminisation, en moyenne plus élevée à Paris, elle se révèle parfois moins importante en lettres et sciences humaines. Par exemple en langues, tous cycles

confondus, les femmes ne représentent à Paris que 52 % des effectifs contre plus de 75 % en France métropolitaine. De même, les effectifs parisiens sont un peu moins féminisés que ceux de France métropolitaine en économie-gestion (50 % contre 52 %), ou encore en droit-sciences politiques (60 % contre 62 % hors effectifs de l'Institut d'études politiques de Paris).

Enfin, on soulignera que l'histoire représente à Paris plus de 33 % des étudiants de sciences humaines et sociales (contre 22 % en France métropolitaine), ce qui justifie le fait d'avoir identifié cette discipline au sein de l'ensemble SHS, dans notre enquête.

Pour compléter ce tableau rapide de l'enseignement supérieur parisien, rappelons quelques éléments caractérisant les bibliothèques universitaires. L'Île-de-France, et notamment en lettres et sciences humaines, est la région la plus riche de France sur le

Tableau 1. Étudiants inscrits en université. Ventilation par cycles (année 2002-2003)

	France métropolitaine		Île-de-France		Paris	
Premier cycle	678 279	48,3 %	155 606	42,4 %	67 521	37,2 %
Deuxième cycle	491 307	35 %	131 346	35,8 %	64 479	35,6 %
Troisième cycle	233 540	16,7 %	80 021	21,8 %	49 320	27,2 %
Total	1 403 126	100 %	366 973	100 %	181 320	100 %

Tableau 2. Étudiants inscrits en université. Ventilation par disciplines* en % (année 2002-2003)

	France métropolitaine	Île-de-France	Paris
AES	3,77	3,6	1,68
Droit-sciences politiques	12,41	15,24	16,57
Langues	9,06	10,18	12,74
Lettres-sciences du langage-Arts	8,4	10,31	12,63
Sciences humaines et sociales	17,04	17,27	16,33
Médecine	8	8,69	11,01
Odontologie	0,58	0,65	1,21
Pharmacie	1,81	1,45	1,37
Sciences de la vie, terre, univers	6,14	4,91	5,33
Sciences économiques-gestion (hors AES)	11,76	11,87	10,06
Sciences et structure matière	7,47	8,14	7,95
Technologies, sciences pour l'ingénieur	10,35	5,98	2,61
Staps	3,2	1,7	0,51
Total	100 %	100 %	100 %

* Base de données SISE, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction des études et de la prospective).

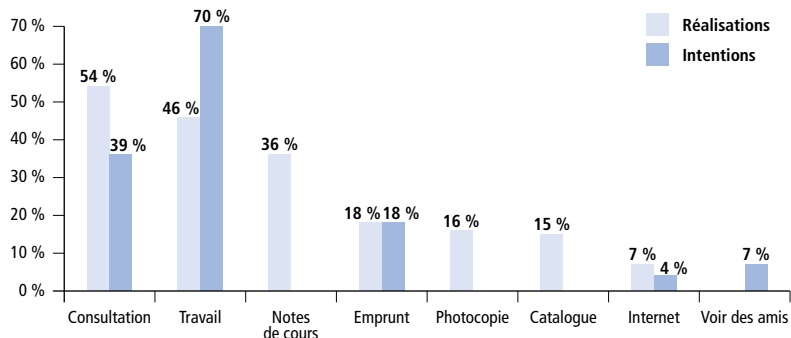
plan des collections de livres (8,7 millions de volumes soit plus de 27 % des collections françaises) ou de périodiques (178 250 titres, soit près de 41 % des collections françaises), mais une des moins satisfaisantes du point de vue des services rendus aux étudiants. Dans l'académie de Paris se trouve l'essentiel des collections, mais peu de libre accès et de places de lecture. Dans les académies de Versailles et de Créteil, se situent des bibliothèques plus récentes, bien pourvues en nombre de places, mais dont les collections restent gravement insuffisantes. De plus, à Paris, la grande dispersion des sites universitaires ne facilite pas le rapprochement entre lieux de cours et bibliothèques. Les huit universités parisiennes totalisent en effet plus d'une centaine d'implantations différentes ; et l'on dénombre pas moins de 65 sites de bibliothèques universitaires, sans compter les bibliothèques d'instituts et de laboratoires. À titre indicatif, l'université Paris IV recense une trentaine de ces bibliothèques « associées » en Sorbonne.

L'enquête sur les BU de Paris (2003)

Disposant d'informations préalables sur les bibliothèques universitaires parisiennes, il s'agissait donc d'approfondir notre connaissance des publics en interrogeant directement les étudiants sur « leurs » bibliothèques.

Le champ d'investigation a volontairement été limité aux étudiants des universités de Paris en lettres, sciences humaines, droit, économie et gestion, à la fois pour des raisons de cohérence méthodologique et dans la mesure où l'incidence des projets U3M sera plus forte pour ces disciplines que pour les autres. Les objectifs explicites de l'enquête étaient d'évaluer quantitativement et qualitativement la fréquentation étudiante, de cerner les différences entre les disciplines et les cycles d'études, de mesurer l'impact d'Internet et d'identi-

Graphique 1. Les pratiques : réalisations et intentions



fier les principales attentes du public vis-à-vis des BU.

Tenant compte des caractéristiques des étudiants inscrits dans les universités concernées, deux échantillons ont été définis : un premier échantillon de 1 000 personnes à interroger en sortie de bibliothèque ; un second de 500 personnes interrogées sur les lieux d'études. Les entretiens ont eu lieu en face à face en novembre et décembre 2003. La conduite de l'étude a été placée sous la maîtrise d'ouvrage de la mission U3M du rectorat de Paris en liaison avec les directeurs de bibliothèques concernés⁸, lesquels ont été associés à l'élaboration du questionnaire, à l'échantillonnage des bibliothèques et des lieux d'enseignement et à la synthèse finale. L'enquête a été confiée à la société SCP Communication.

Une fréquentation massive et des pratiques homogènes

Le premier résultat de l'enquête est de confirmer l'utilisation généralisée des bibliothèques universitaires parisiennes par les étudiants : 97 % d'entre eux les fréquentent, dont 67 % régulièrement, chiffres supérieurs à la moyenne nationale (60 %).

8. Ont participé à l'étude les BU de Paris I, Paris II, Paris III, Paris IV, Paris V, Paris VII et Paris IX, ainsi que les bibliothèques de la Sorbonne, Sainte-Geneviève et la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales. En raison d'une fermeture pour travaux, Cujas n'a pu participer à l'enquête.

Cette fréquentation est intensive : 54 % des étudiants les utilisent tous les jours ou plusieurs fois par semaine, et 40 % une fois par semaine à trois fois par mois. Ces données accusent d'ailleurs une hausse sensible par rapport aux mesures effectuées en 1992. Si on rapproche ces résultats des enquêtes BPI et BnF, on mesure le phénomène de saturation des places de bibliothèques à Paris. Selon les moments de l'année, les étudiants constituent en effet entre 71 % et 75 % du public de la BPI et 81 % du public du haut-de-jardin de la BnF. Facilitée par la densité du réseau de transports, la mobilité intra-urbaine des étudiants est forte.

Un second enseignement réside dans l'homogénéité globale des comportements et des usages des étudiants en lettres et sciences humaines, quelles que soient les disciplines étudiées : certes, les différences disciplinaires et de cycles d'études demeurent dans certains cas discriminantes, mais, qu'il s'agisse des économistes ou des littéraires, les grandes caractéristiques des usages et des attentes restent proches.

Très instructive pour les bibliothécaires apparaît la confrontation entre les intentions des étudiants⁹ et les usages réels¹⁰ (graphique 1). Tandis

9. Question posée : « Aujourd'hui vous êtes venu dans cette bibliothèque pour... » (l'étudiant choisit des items).

10. Question posée : « Dans cette bibliothèque aujourd'hui avez-vous... » (l'étudiant choisit des items).

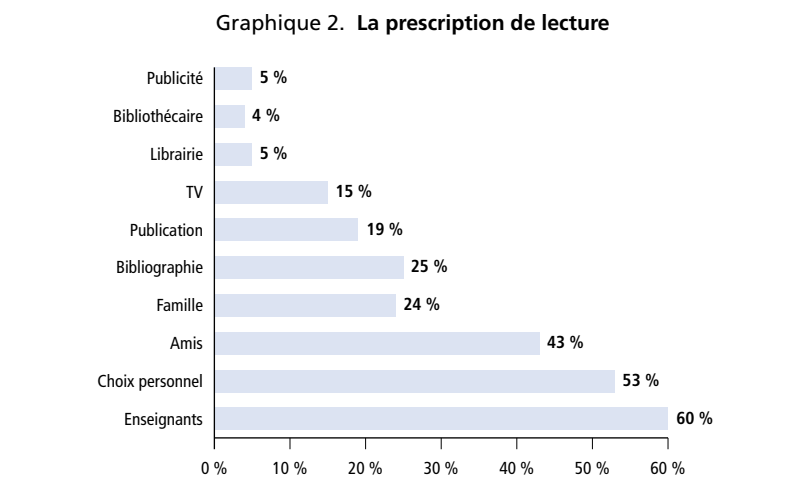
que les étudiants manifestent l'intention de venir en BU pour travailler sur leurs propres documents, leurs déclarations montrent qu'ils consultent d'abord les documents fournis par les bibliothèques, même si l'étude des notes de travail se classe au second rang de leurs pratiques. En BU, ceux que la BPI appelle les « *touché-à-rien* », et la BnF les « *séjournants* » ne constituent donc pas (ou plus) la majorité des usagers, et la fonction d'utilisation des collections importe autant que celle de place de travail, constat réconfortant pour les bibliothécaires qui acquièrent et signalent ces collections, comme pour les enseignants qui en recommandent la lecture.

Ces résultats sont bien sûr à nuancer selon les bibliothèques, et, par exemple, à Sainte-Geneviève, consultation et travail sur ses propres documents se rapprochent.

Quelle que soit la discipline considérée, l'étudiant en bibliothèque universitaire demeure un lecteur captif. Soumis aux programmes et aux prescriptions des enseignants, il pratique une lecture utilitaire en fonction des contrôles de connaissance auxquels il se prépare. Mais il est assez remarquable de noter que les différents prescripteurs ont une représentation inversée de leur rôle. Le poids des enseignants comme prescripteurs des lectures étudiantes est massif, alors qu'ils doutent en partie de l'influence qu'ils exercent sur les lectures des étudiants¹¹. À l'inverse, le rôle de conseil des libraires et des bibliothécaires qui se revendiquent – parfois fortement – comme médiateurs apparaît en réalité comme tout à fait occasionnel ou marginal (graphique 2).

Chaque bibliothèque universitaire est majoritairement utilisée par les étudiants de son université : un étudiant en droit de Paris II ne se rendra que très exceptionnellement à la BU

11. Près de 45 % d'entre eux estimaient cette influence « peu importante » ou « pas importante du tout ». Cf. Emmanuel Fraisse. Daniel Renoult, « Les enseignants du supérieur et la documentation », *Spirale. Revue de recherches en éducation*, 1995, n° 14, p. 181-215.



de Paris I et réciproquement. En revanche, les bibliothèques interuniversitaires comme la Sorbonne ou Sainte-Geneviève accueillent des étudiants provenant de toutes les universités d'Île-de-France. Au-delà des bibliothèques de l'enseignement supérieur – conséquence directe de la carence en places de lecture dans les BU de Paris –, les étudiants parisiens, et tout particulièrement les étudiants en lettres et en histoire, utilisent massivement les ressources de la Bibliothèque publique d'information et du haut-jardin de la Bibliothèque nationale de France, moins les bibliothèques municipales.

Les étudiants choisissent la bibliothèque en fonction de la proximité géographique. Ainsi, 92 % des étudiants en psychologie de Paris V utilisent majoritairement les ressources du site de Boulogne, où les cours et la documentation ont été regroupés depuis quelques années. Inversement les étudiants de Paris IV, dont les bibliothèques sont dispersées, ont recours aussi bien aux services des sections du service commun de la documentation situées à Malesherbes ou Clignancourt qu'à la bibliothèque de la Sorbonne, la BPI ou la BnF. Parmi les autres critères de choix d'une bibliothèque, les plus fréquemment avancés sont la spécialisation des fonds, la « gratuité¹² », le cadre agréable, le libre accès, la possibilité d'emprunter.

Contrairement aux idées admises, les étudiants ne se plaignent que modérément des horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires parisiennes : au contraire, 83 % d'entre eux s'en déclarent satisfaits ; deux bibliothèques seulement obtiennent un taux de satisfaction inférieur à 50 %. On peut sans doute y voir l'effet de l'augmentation régulière des horaires d'ouverture : les bibliothèques universitaires visées par l'enquête ouvrent entre 50 heures et 72 heures par semaine et en moyenne 241 jours par an. Pour une majorité d'étudiants, les critiques les plus fréquentes (et notamment de la part des étudiants en droit, économie, gestion) portent sur le manque de places de lecture l'insuffisance des collections en libre accès, les conditions de consultation des cédéroms et d'Internet, et en général sur les conditions de travail.

Les facteurs de différenciation

On relève quelques nuances entre la composition sociologique des universités enquêtées et celle des BU correspondantes, mais cet effet de fil-

12. Cette gratuité tient plus de la représentation que de la réalité : rappelons que les étudiants s'acquittent au moment de leur inscription de droits de bibliothèque inclus dans les droits de scolarité.

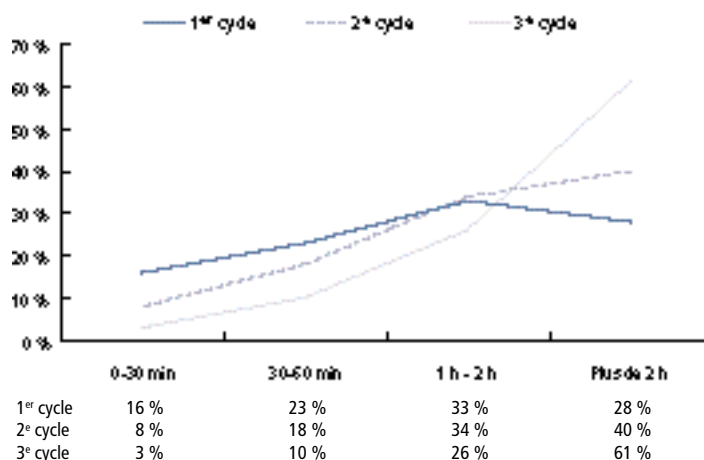
trage social est très faible si on le compare à d'autres institutions culturelles. Les bibliothèques universitaires, en tant que services publics, ne semblent pas induire sur les étudiants un effet de sélection, et remplissent à cet égard leur mission d'accès égal de tous à l'information et à la culture. Cela ne signifie pas pour autant que les comportements ne soient pas socialement différenciés.

La différenciation selon l'origine sociale est par exemple fortement sensible dans le rapport au temps d'attente. Faute de places disponibles, une majorité d'étudiants se plaint d'avoir dû parfois renoncer à entrer en bibliothèque. L'effet d'éviction est alors beaucoup plus fort chez les étudiants d'origine modeste (ouvriers, employés) et chez les étudiants qui travaillent. Au passage, on notera la grande patience des étudiants vis-à-vis des bibliothèques : le temps d'attente consenti est en effet de 53 minutes, temps accepté plus volontiers si l'origine sociale des parents et leur niveau de diplôme sont élevés.

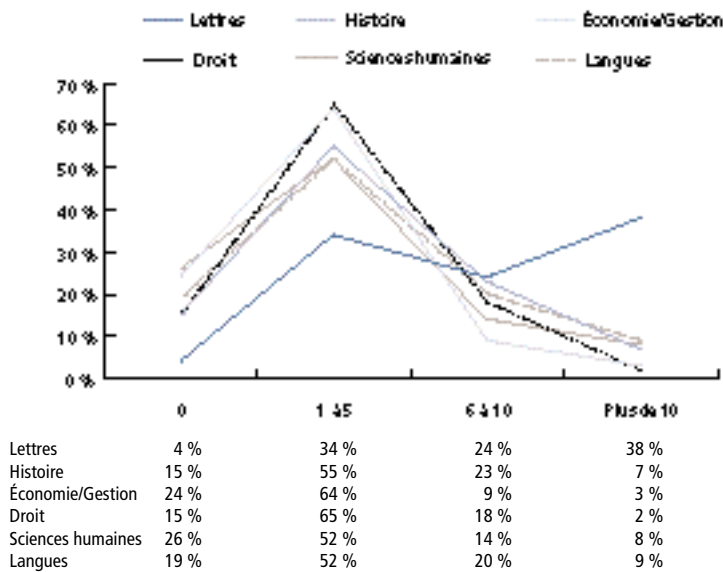
La durée de consultation en bibliothèque peut varier fortement : on reste en moyenne trois fois plus longtemps à Sainte-Genève qu'à Malesherbes ou à Clignancourt (Paris IV). Nous avons volontairement repris dans le questionnaire certains éléments permettant d'effectuer des comparaisons avec les enquêtes concernant les pratiques culturelles des Français, effectuées par le ministère de la Culture. Forts lecteurs si l'on rapporte leurs pratiques culturelles à celles de l'ensemble de la population française, les étudiants parisiens consacrent en moyenne entre une heure et deux heures par jour à la lecture, et déclarent lire entre 2 et 5 livres par mois.

On constate que la discrimination entre ceux qui lisent le plus et ceux qui lisent le moins ne se distribue ni selon la discipline, ni selon l'origine sociale, même si les enfants de cadres supérieurs, étudiants en histoire et en lettres, figurent parmi ceux dont les pratiques de lecture sont les plus in-

Graphique 3. Le temps moyen consacré par jour à la lecture



Graphique 4. Achats de livres par discipline

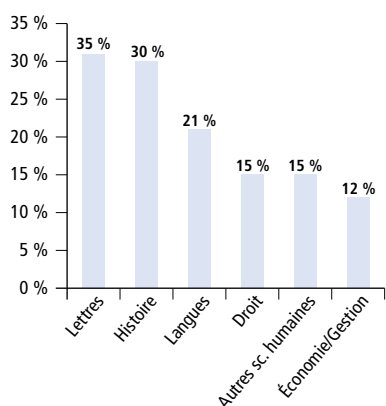


tensives. Des investigations qualitatives beaucoup plus approfondies seraient nécessaires pour différencier les habitudes intellectuelles. Elles nous conduiraient peut-être à identifier une typologie comportementale plus subtile que les traditionnelles distinctions sociologiques et disciplinaires. Les différences entre forts et moyens lecteurs s'affirment ici plutôt par cycle d'études que par discipline. Comme l'illustre le graphique 3, au-delà de deux heures par jour, il y a une nette

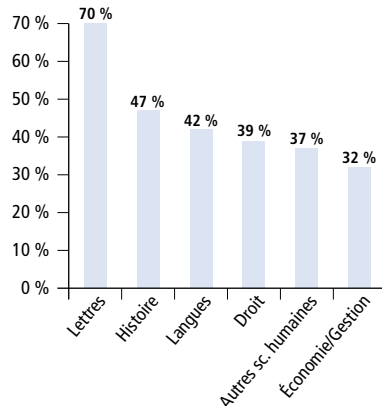
disjonction entre les étudiants en DEA, DESS ou en thèses et les autres.

Contrairement à l'opinion répandue, les étudiants qui fréquentent les bibliothèques sont également de forts acheteurs de livres, qu'ils achètent neufs mais aussi d'occasion, soit entre eux, soit par l'intermédiaire de commerces spécialisés au Quartier latin. L'analyse des réponses démontre une forte cohérence des comportements des étudiants toutes disciplines confondues (graphique 4). On

Graphique 5. Lecture des essais



Graphique 6. Lecture des romans (Femmes : 58 % – Hommes : 42 %)



observera cependant que le groupe des étudiants en lettres se distingue nettement parmi les forts acheteurs (au-delà de 10 livres).

La réponse à la question concernant la lecture des quotidiens confirme le positionnement des étudiants parmi les catégories de forts lecteurs : celle-ci est pratiquée par 65 % des étudiants parisiens. À titre indicatif, rappelons que, selon l'enquête la plus récente en date sur les

pratiques culturelles des Français (1997), 36 % seulement de la population lisent un quotidien tous les jours. Bien entendu, les lectures et les achats de livres des étudiants sont prioritairement en rapport avec leur travail, mais, si l'on considère la nature des livres lus, interviennent alors des différences disciplinaires. Les différences apparaissent nettement en ce qui concerne les essais (graphique 5).

On constate également, qu'au-delà des lectures utilitaires, les étudiants sont aussi des lecteurs de fiction. Parmi les lecteurs de romans, les étudiants de toutes les disciplines sont bien représentés. Forts consommateurs de romans, les étudiants en lettres sont présents à deux titres : ils lisent aussi bien pour leurs études que pour leurs loisirs. Seul un questionnement sur les titres aurait pu permettre d'approfondir ces différents usages. D'une manière générale, on retrouve, dans cette enquête, les grandes constantes des études sur les pratiques culturelles, les femmes étant par exemple plus fortes lectrices de littérature que les hommes (graphique 6).

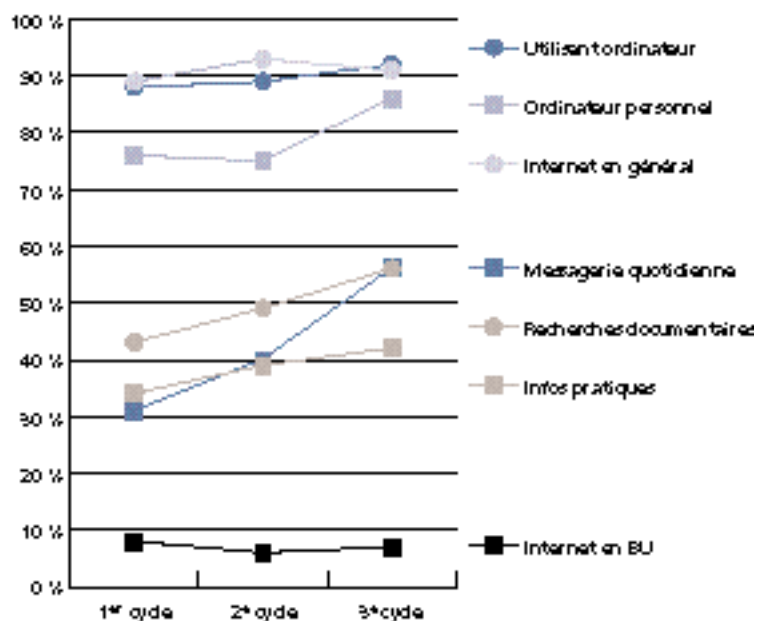
Les bibliothèques universitaires et les nouvelles technologies

Plusieurs questions étaient consacrées à la possession d'ordinateurs personnels et à l'usage d'Internet. Sans surprise, la pratique de l'informatique personnelle et d'Internet apparaît comme massive chez des jeunes qui ont en moyenne entre 20 et 24 ans. Mais ce que l'enquête fait surtout apparaître c'est que *cette pratique s'effectue en dehors des bibliothèques universitaires* (graphique 7). Inversement, le taux d'utilisation d'Internet en BU paraît dérisoire (7 % des étudiants).

Certes, la pratique d'Internet est souvent une pratique privée. Certes, dans des locaux inadaptés, le niveau d'équipement de nombre des bibliothèques universitaires parisiennes reste largement en deçà des besoins, mais ces premières explications suffisent-elles à rendre compte d'une opposition aussi franche entre les pratiques en bibliothèque et les pratiques à domicile ?

Tout se passe en effet comme si l'identité des bibliothèques universitaires restait indéfectiblement liée à la documentation imprimée, et particulièrement aux livres. En dépit des

Graphique 7. Usages de l'informatique et d'Internet



efforts constants des bibliothécaires pour moderniser les outils documentaires, par exemple par la mise à disposition de catalogues informatisés interrogeables à distance *via* l'Internet, ou encore pour offrir aux étudiants des bibliographies ou des corpus entiers sous la forme de cédéroms consultables sur des postes de travail en accès libre, les étudiants n'utilisent donc la BU que pour des services documentaires traditionnels : lecture sur place, espaces de travail, emprunts de livres, photocopies... Seuls les étudiants de 3^e cycle ont recours à des services documentaires plus spécialisés. Ils consultent des bases de données (10 %), ou le catalogue informatisé (27 % des troisièmes cycles les utilisent contre 7 % pour les autres étudiants). Ces résultats apparaissent toutefois bien minces au regard du travail entrepris et des services réellement offerts. On peut méditer sur l'écart persistant entre la représentation des bibliothèques universitaires vues par les étudiants, réduites à quelques fonctions classiques de base, et celle des professionnels, promoteurs de représentations beaucoup plus riches, où la bibliothèque « *diversifie ses fonctions, ses services, ses produits* » et devient « *bien plus qu'un dépôt de livres*¹³ ».

Des investigations complémentaires seraient nécessaires pour identifier les origines profondes de cette sous-utilisation des services. Une première direction de recherche concernerait les bibliothèques elles-mêmes et leurs responsables. Elle consisterait à se demander si les bibliothèques universitaires parisiennes ne sont pas malgré tout restées dans une pure logique d'offre de services, sans suffisamment se préoccuper de l'évolu-

tion des usages et de la nature des attentes. Il ne suffit pas, en effet, de proposer de nouveaux outils ou de nouveaux services pour que ceux-ci soient utilisés. Au moment de la généralisation des collections en libre accès, certaines bibliothèques publiques ont déjà fait l'expérience d'une augmentation du stock qui ne créait pas nécessairement la demande.

Une seconde hypothèse de travail supposerait des investigations plus vastes dans les universités. Il s'agirait de vérifier si le comportement des étudiants n'est pas modélisé par l'absence de formation aux techniques documentaires informatisées non seulement dans les cursus des premiers et seconds cycles, mais aussi dès l'enseignement secondaire. Ces deux hypothèses ne sont bien évidemment pas exclusives l'une de l'autre.

Quelles formes de services demain ?

Les résultats de cette enquête sont pour les bibliothécaires à la fois un encouragement et une incitation à réagir. Rassurants pour les professionnels comme pour les pouvoirs publics, ces résultats attestent que les bibliothèques universitaires sont un service public qui correspond pour une large part aux besoins et aux attentes des étudiants d'aujourd'hui, notamment en termes d'offre de collections. Il y a d'ailleurs une bonne corrélation entre les données statistiques des bibliothèques et les réponses faites par leurs usagers. Une majorité des étudiants se déclare satisfaite des BU et leur attribue une note de satisfaction¹⁴ plutôt bonne pour un service public (6,57 sur 10).

Autre motif de satisfaction, les principales critiques des étudiants portent sur des points que les projets U3M se sont donnés précisément pour objectif d'améliorer : accroissement du nombre des places de lecture, libre accès important, larges possibilités d'emprunt, etc. S'ils se réalisent à échéance raisonnable, ces projets devraient donc répondre aux attentes des étudiants. Enfin, à considérer les chiffres concernant les pratiques des étudiants, on relèvera aussi (une fois de plus) combien il faut être circonspect face aux déplorations concernant la baisse de la lecture, ou les pratiques d'achat.

Les éléments de préoccupation pour l'avenir proviennent en revanche de la profonde césure qui semble s'instaurer entre pratiques de la documentation conventionnelle en bibliothèque et pratiques documentaires informatisées hors du service public. Il y a là un clivage qui ne laisse pas d'inquiéter sur le moyen terme si des actions d'envergure ne sont pas entreprises. Sans doute faut-il rappeler que, compte tenu de la quasi-absence de grands investissements dans les bibliothèques universitaires parisiennes depuis une trentaine d'années, ce clivage témoigne d'une situation locale, et ne pas étendre ce constat à d'autres académies. Mais la question de fond reste tout de même posée.

Dans l'économie de la connaissance, et compte tenu notamment des publications numériques, les nouveaux rapports entre pédagogie et documentation restent encore largement à construire, et la place des bibliothèques à consolider.

Juillet 2004

13. Michel Melot, *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Éditions du Cercle de la librairie, 1996.

14. Cette note de satisfaction n'est bien sûr qu'un indicateur et non une mesure décimologique de la valeur des BU.